

# REUNION PUBLIQUE : RÉSEAU DE CHALEUR À CRÉER SUR LE SUD-OUEST LYONNAIS

*Lundi 3 avril 2023*

*Marylène MILLET – Maire de Saint-Genis-Laval*

*Philippe GUELPA BONARO – Vice président de la Métropole de Lyon au Climat, à l'énergie, et à la réduction de la publicité*



**MÉTROPOLE**

**GRAND**

**LYON**

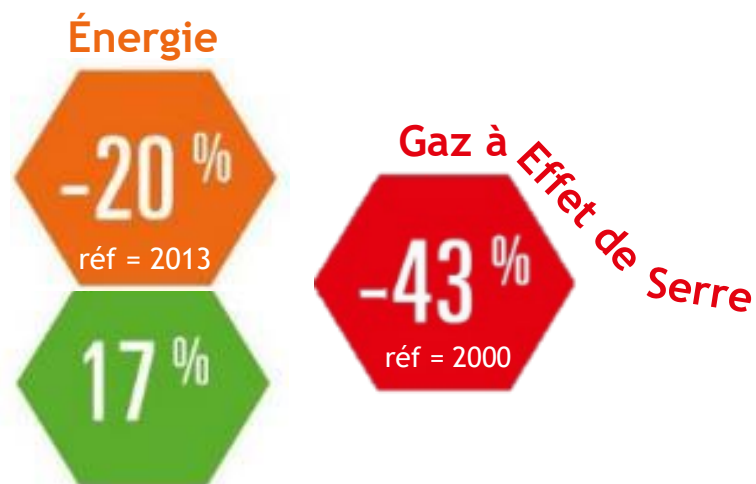
- La politique publique de la Métropole de Lyon et ses objectifs
- Qu'est ce qu'un réseau de chaleur ?
- Qui peut-être raccordé à un réseau de chaleur ?
- Les réseaux de chaleur sur le territoire de la Métropole de Lyon
- Création d'un réseau de chaleur dans le sud-ouest lyonnais : de la genèse aux objectifs
- La production de chaleur : mix énergétique, implantation et alimentation de la centrale
- Dispositions en matière de communication
- Planning

- L'urgence climatique : la nécessaire transition énergétique
- L'amélioration du cadre de vie
- La recherche d'une justice sociale



Cadre stratégique de la  
politique publique de  
transition énergétique

Objectifs à l'horizon 2030 :



Énergies Renouvelables  
& de Récupération (EnR&R)



Part de la **chaleur** dans les consommations de la Métropole : **50%**  
dont secteur résidentiel : 25 %



EnR&R  
17 %

→ Feuille de Route : horizon **2026**

Feuille de route 2020 - 2026

Philippe Guelpa-Bonaro

21<sup>ème</sup> Vice-président

Climat, énergie et réduction de la publicité

TOTAL  
17 %

SDE : à  
2030  
FdR : à  
2026

8 % 2019

Objectif  
RCU :  
4,5%

Réseaux de  
chaleur urbains  
200 000 équivalents  
logements  
à 65 % d'EnR&R  
x 2,5  
Vers un  
classement sur  
Centre Métropole

## Objectif chauffage urbain : 4,5%

→ **200 000** équivalents-logements\* raccordés à un réseau de chaleur à **65 % d'EnR&R\*\*** (x 2

→ Extensions des réseaux existants et création de nouveaux réseaux



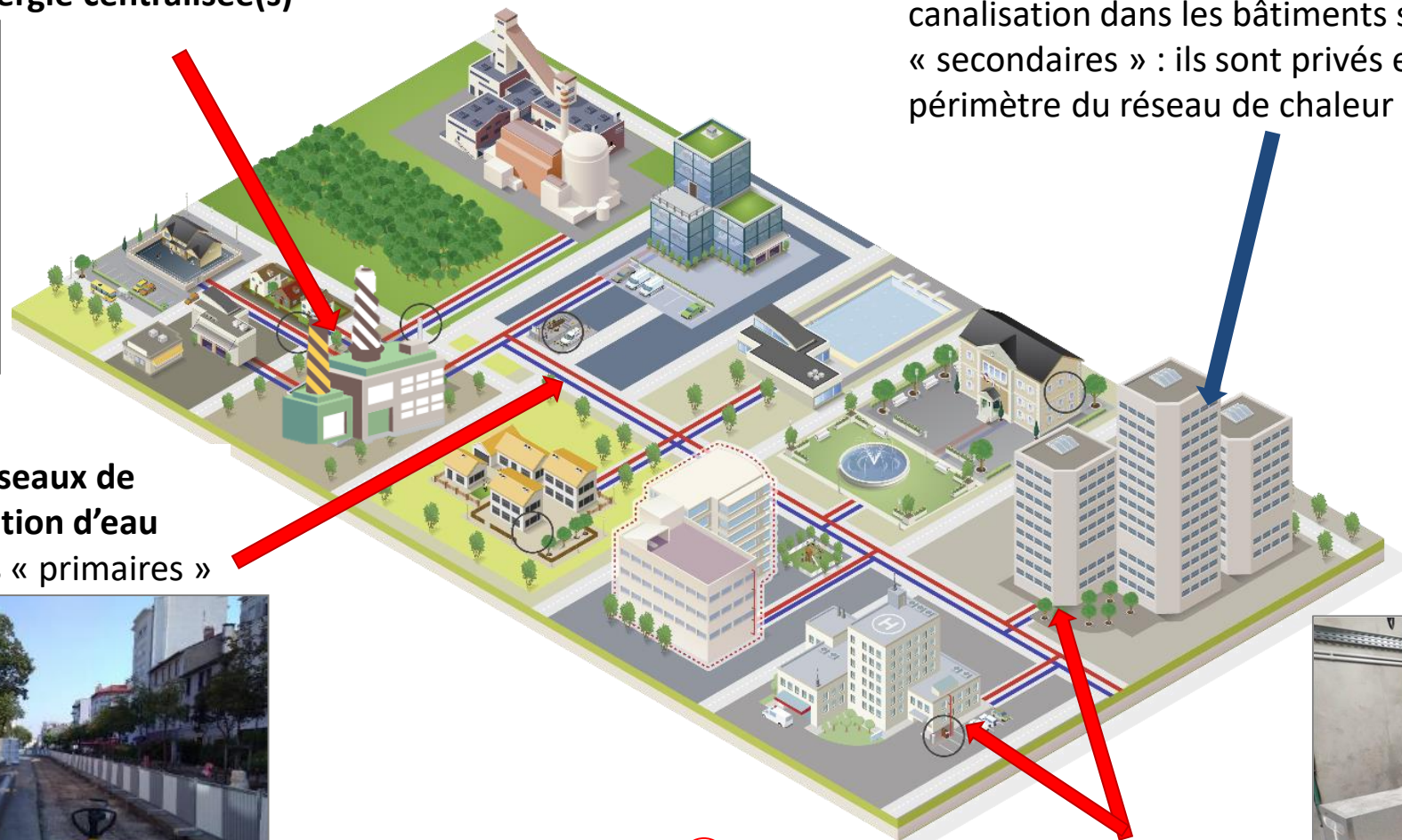
- Une énergie « verte » ; dépendance réduite aux énergies fossiles
- Tarifs stables sur la durée
- Des économies sur le long terme

# Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

1 Une ou plusieurs **production(s) d'énergie centralisée(s)**



2 Des réseaux de **canalisation d'eau chaude** dits « **primaires** »



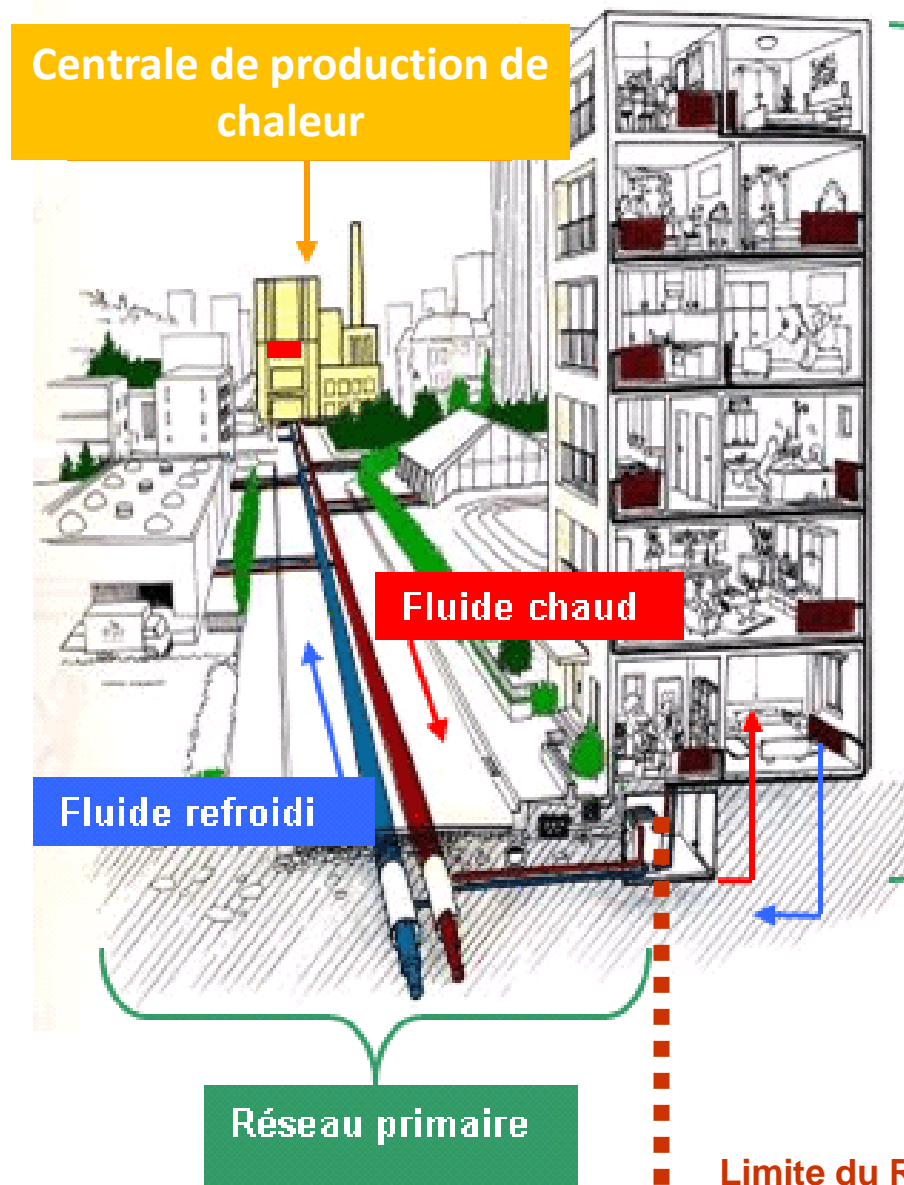
Après la sous-station : le réseau de canalisation dans les bâtiments sont dits « **secondaires** » : ils sont privés et donc hors périmètre du réseau de chaleur ou de froid

3 Des **échangeurs de chaleur** en pied de bâtiment ou pour un ensemble de bâtiments (sous-station)





# Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?



Le réseau secondaire (privé) dessert :

- Un immeuble
- Un groupe d'immeubles appartenant au même propriétaire
- Un groupe d'immeubles appartenant à des propriétaires différents : gestion via une ASL (association syndicale libre) – *non recommandé*

Distinction  
Usagers ≠ Abonnés

Occupants de l'immeuble

Gestionnaires de bâtiment

# Qui peut être raccordé à un réseau de chaleur ?

Les usages raccordables :

- ✓ Logements (hors maisons individuelles)
- ✓ Établissements scolaires
- ✓ Établissements de santé, EHPAD
- ✓ Bureaux
- ✓ Bâtiments tertiaires

➔ Tous usages, moyennant des prérequis :

- ✓ Avoir des besoins en chauffage et / ou eau chaude sanitaire
- ✓ Bâtiment avec une distribution collective de chauffage (chauffage par circulation d'eau chaude) et/ou d'eau chaude sanitaire

Ne sont pas raccordables sans travaux conséquents :

- ✗ Les bâtiments en chauffage individuel gaz
- ✗ Les bâtiments en chauffage électrique

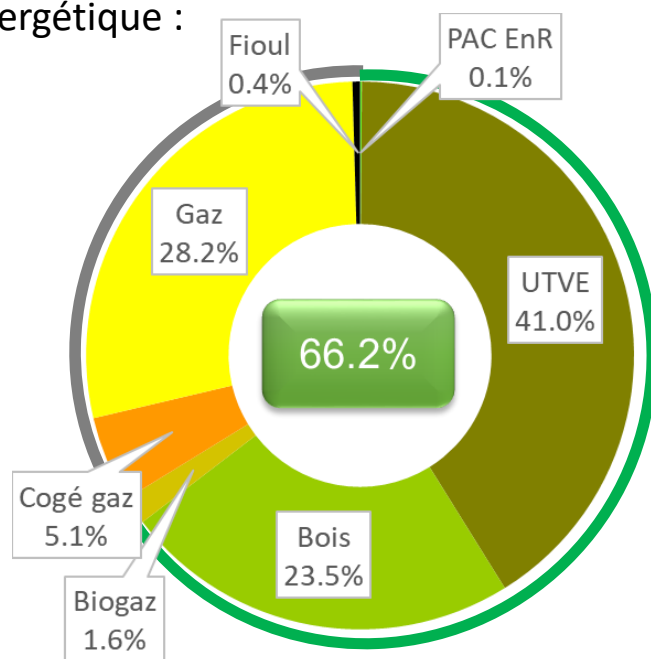


# Les réseaux de chaleur sur le territoire métropolitain

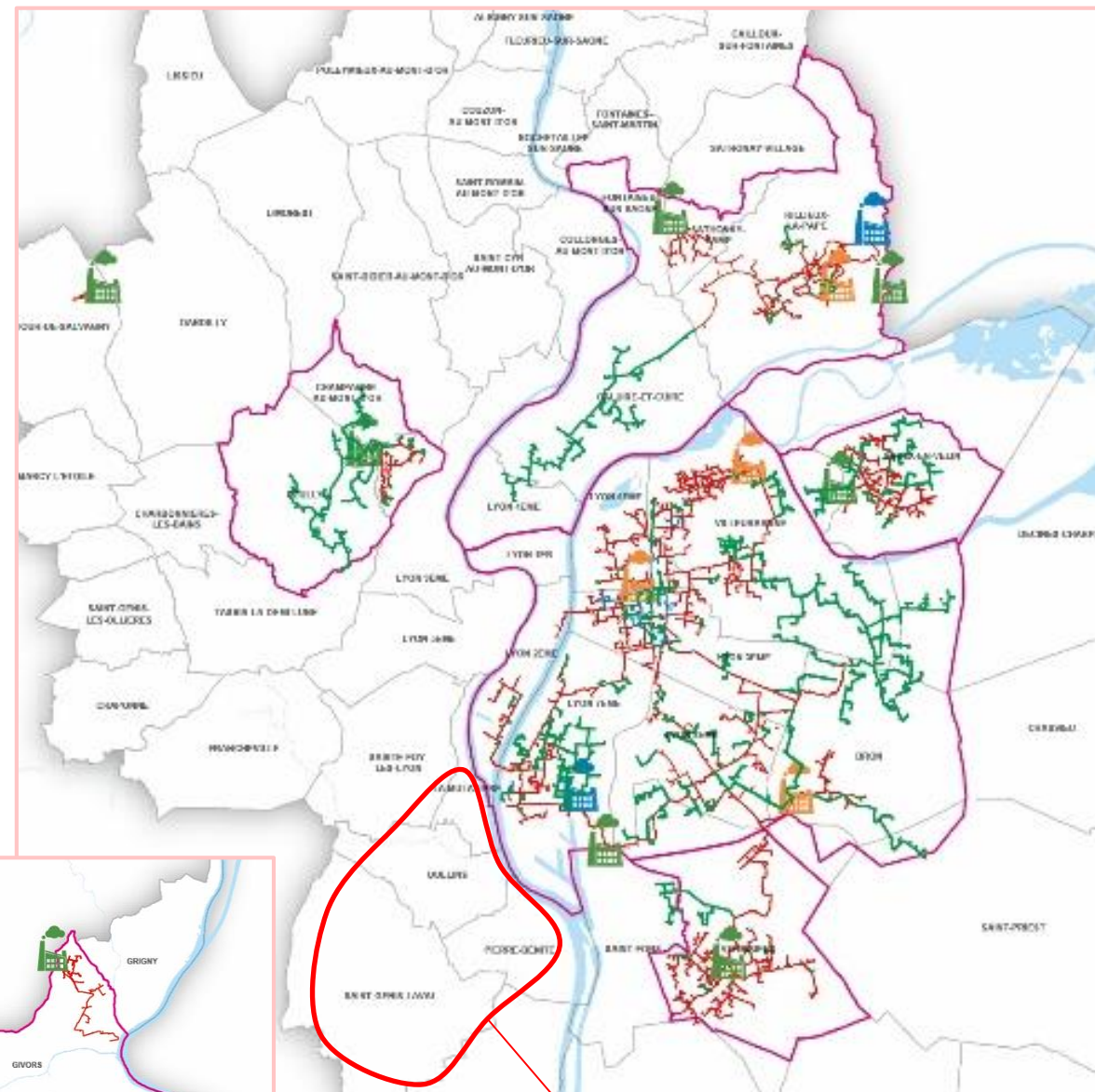
- **7 réseaux de chaleur et de froid**
  - 6 délégations de service public (DSP)
  - 1 marché d'exploitation
  - 2015 > 2021 : renouvellement de tous les contrats
  - Trois opérateurs : Dalkia, Engie et Idex

- **Chiffre-clefs en 2022\*** :

- > 95 000 équivalent-logements livrés
- > 1 500 bâtiments raccordés
- > 250 kilomètres de réseau
- Mixité énergétique :

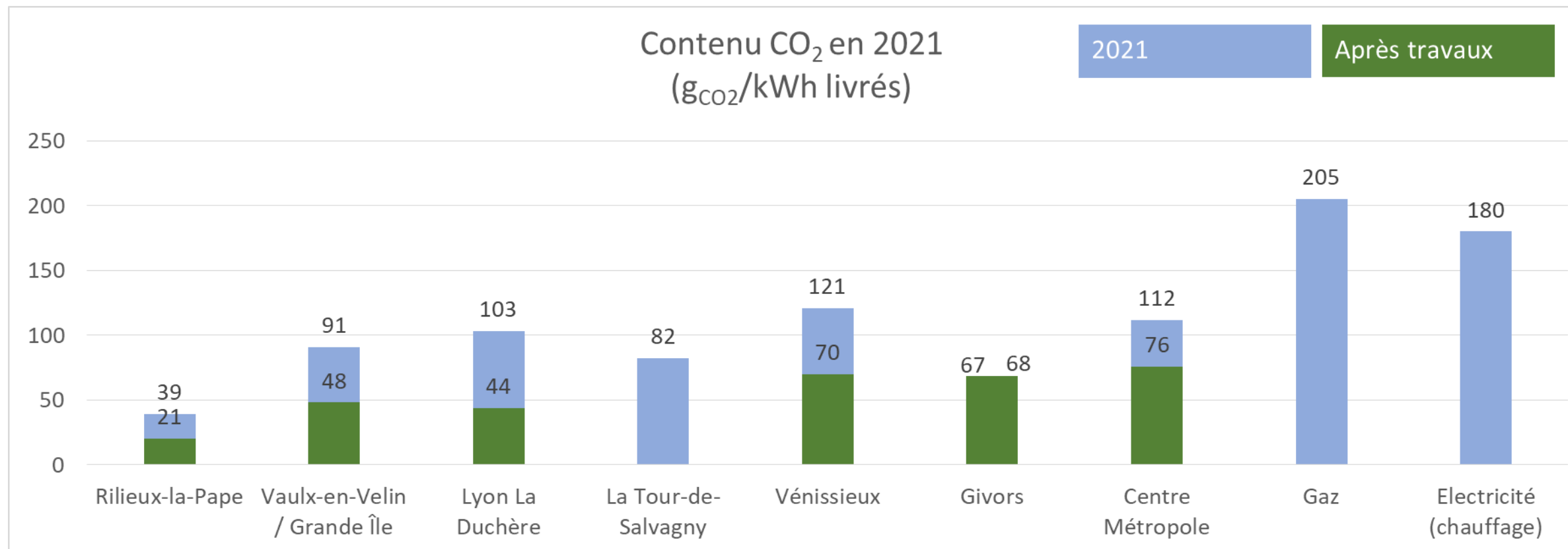


\* Chiffres en cours de consolidation  
Version mars 2023

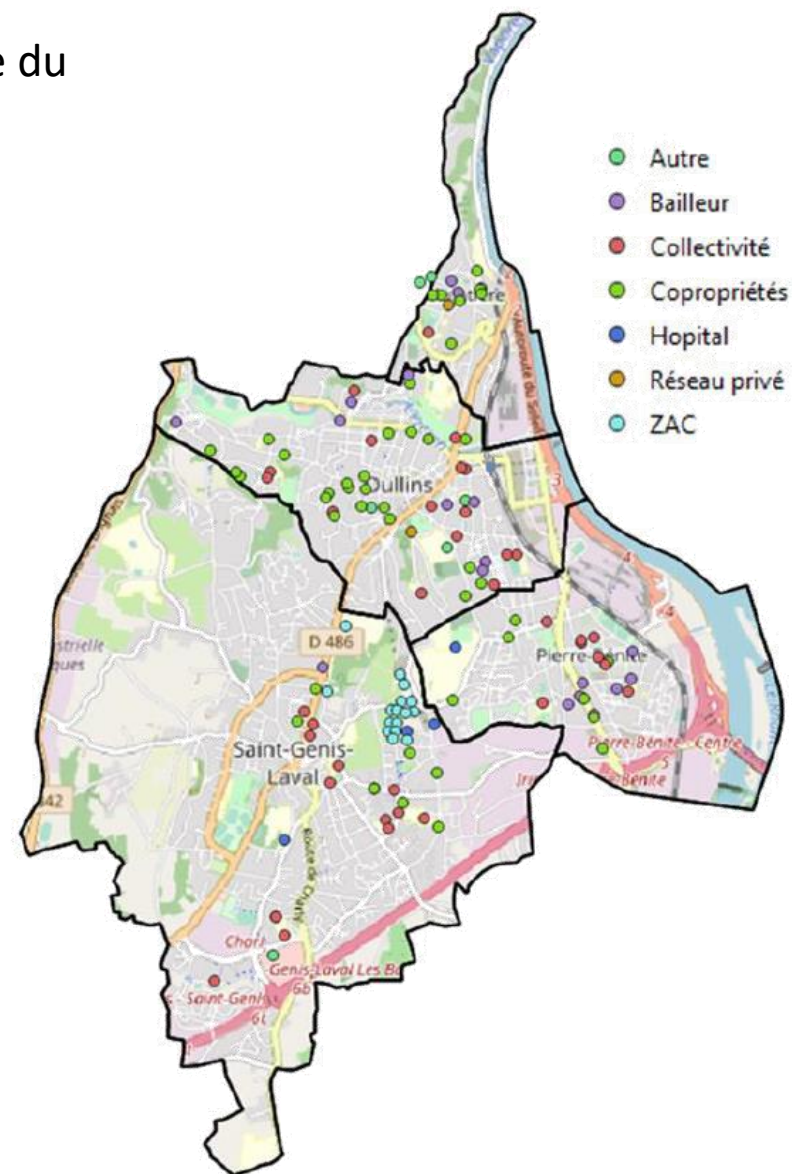


Sud ouest lyonnais

# Contenu CO<sub>2</sub> des réseaux de chaleur de la Métropole



- Genèse du projet : **ZAC du Vallon de Saint-Genis-Laval** (55 hectares) et arrivée du métro B en 2023  
→ *Etude de faisabilité étendue*
  - **4 communes** : Saint-Genis-Laval, Pierre-Bénite, Oullins, La Mulatière
    - 30 kilomètres de réseau
    - 125 bâtiments : logements, établissements de santé, bâtiments publics
    - Près de 100 GWh/an<sup>1</sup>
- **9 000 équivalents-logements<sup>2</sup> seront alimentés par une énergie renouvelable à plus de 80%**
- **8% à 10% des objectifs de développement des RCU<sup>3</sup>**
- **18 000 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées**
- **Impact positif sur l'économie locale (ETP, filières locales,...)**



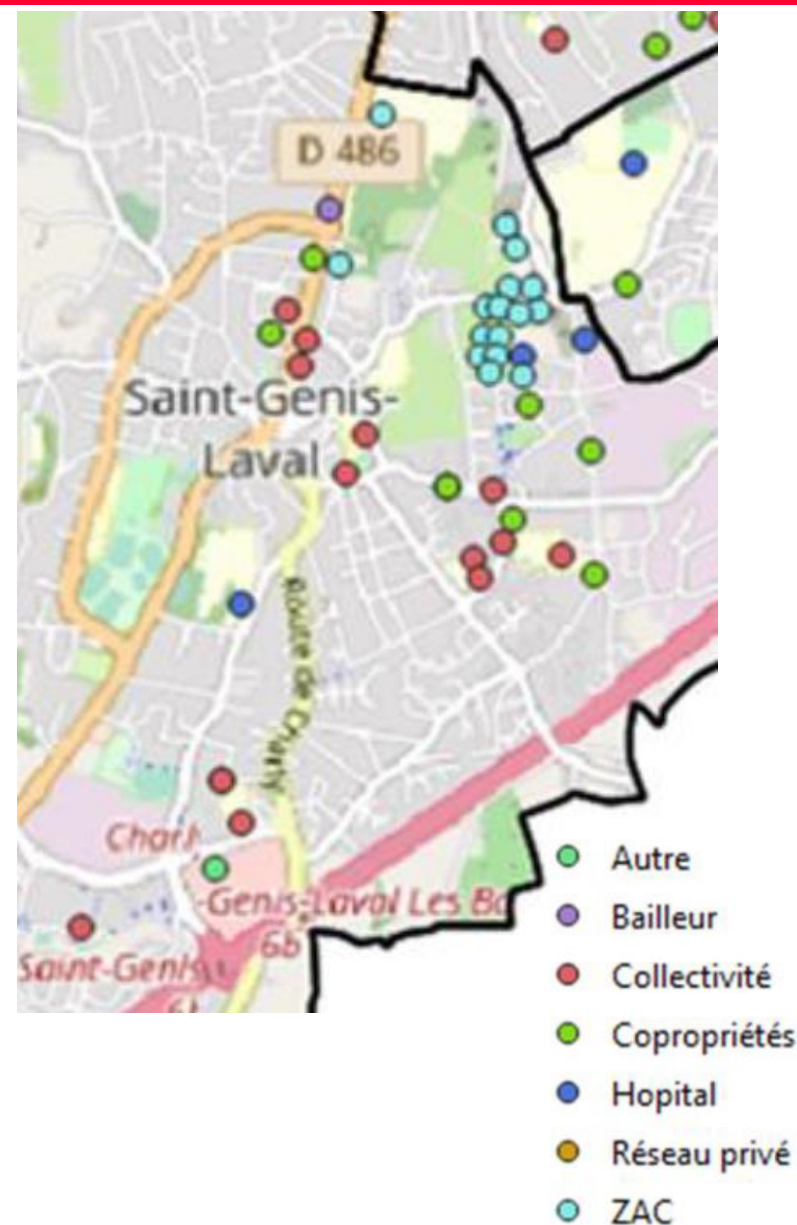
<sup>1</sup> Gigawatt-heure : unité de mesure d'énergie

<sup>2</sup> Unité de quantité d'énergie. En réalité, le réseau desservira des logements, des bâtiments tertiaires, des établissements de santé, d'enseignement, etc.

<sup>3</sup> Réseau de chaleur urbain

## Et pour les Saint-Genois ?

- **4 100 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par an**, soit 16% des émissions des secteurs résidentiel et tertiaire
- 27 points de livraison + la ZAC Vallon des Hôpitaux
- **2 000 équivalents logements\* desservis**
- Principaux bâtiments communaux identifiés dans l'étude de faisabilité :
  - Mairie
  - Groupes scolaires Guilloux, Mouton, P Frantz A&B, Centre social, du Vallon (à construire sur la ZAC)
  - Gymnases d'Aubarède, Giono, Guilloux
  - Médiathèque
  - Maison de quartier Mixcube
  - Théâtre la Mouche
- Principaux autres bâtiments identifiés :
  - HCL : Hôpital sud, Hôpital Henry Gabrielle (question de son devenir), Pharmacie centrale
  - Résidences Bellevue 1, 2, 3, La Rose La Haye
  - Centre commercial Saint-Genis 2
  - Collèges d'Aubarède et Giono







Gestion en concession (délégation de service public) pour 25 ans.

Principales missions confiées au futur délégataire :



- Conception et réalisation
- Financement ( $\approx 50$  M€)
- Obtenir toute autorisation administrative nécessaire à la réalisation et à l'exploitation des ouvrages et équipements



- Produire ou acheter l'énergie
- **Transporter, distribuer et fournir l'énergie** (chauffage et/ou eau chaude sanitaire) jusqu'aux locaux des abonnés



- Exploitation courante et maintenance (entretien, renouvellement)
- Percevoir les recettes dues par les abonnés



Compétitivité attendue : -10% par rapport au gaz (**attention** visibilité à 2025, surtout au vu du contexte énergétique actuel)



- **Taux EnR&R\* > 80 %**, volonté de tendre vers 100%
- **Maîtrise du coût** du service à l'utilisateur & prix concurrentiel pour les abonnés
- **Performance** technique optimisée
- **Durabilité** et **stabilité** de l'approvisionnement en énergie
- Minimisation des impacts sur la **qualité de l'air**, **l'environnement**, le **cadre de vie**
- **Qualité architecturale** de la centrale de production, ainsi que son **insertion urbaine et paysagère**
- **Haute qualité de service**, y compris en matière d'accompagnement à la **sobriété énergétique**
- Développement d'un **réseau substantiel** sur le périmètre

- Taux d'EnR&R\* minimum : 80%
- Souhait affiché de tendre vers 100% d'EnR&R\*

EnR&R\*



- Chaleur fatale d'industriels du secteur : selon faisabilité et positionnement souhaité des industriels



- Chaufferie biomasse : assurera la majeure partie de la production



- Biogaz : en complément

80 à  
100%

Non  
renouvelables



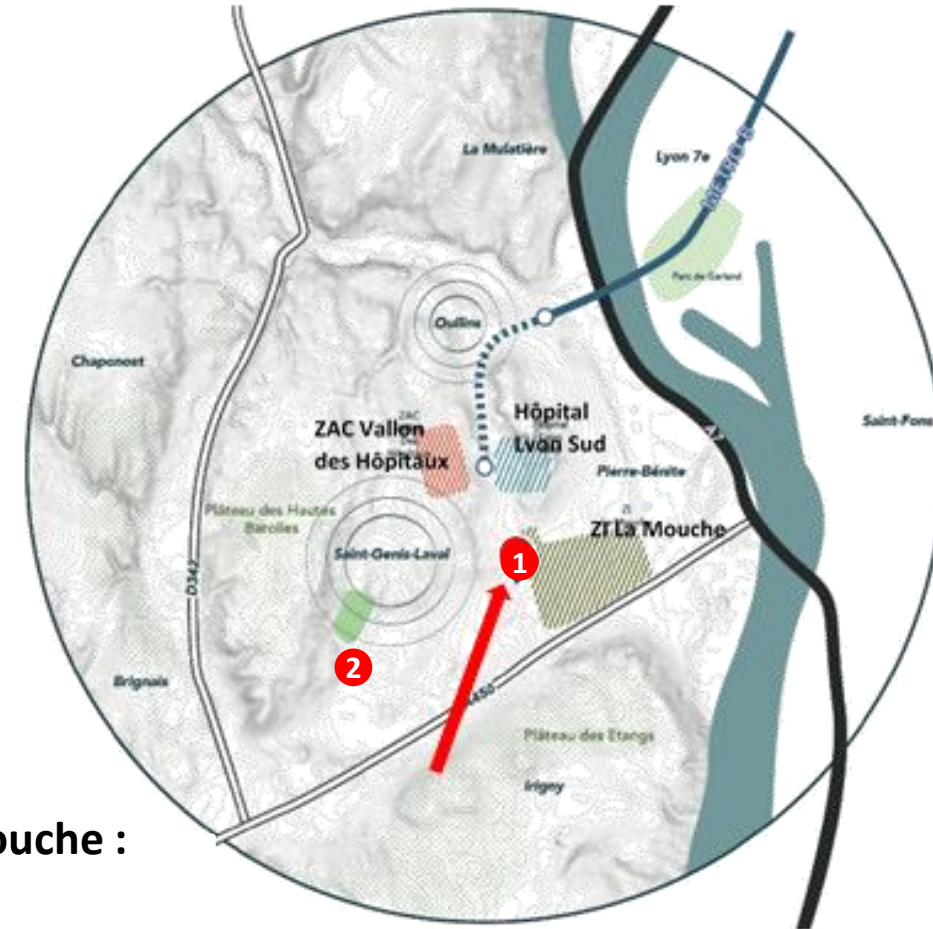
- Utilisation des énergies fossiles :

- Gaz en appoint (optimisation technico-économique) et secours
- Pas de fioul

0 à 20%



- Recherche foncière lancée sur le périmètre des 4 communes : très peu de possibilités
- Une dizaine de sites étudiés non conclusifs (propriétaires non vendeurs, contraintes techniques rédhibitoires, non compatibles avec une desserte hors des zones d'habitations, ...)
- 2 sites adaptés seulement, tous deux sur Saint-Genis-Laval
- **Accord Ville et Métropole : Implantation retenue à l'angle Guilloux / Mouche :**
  - Meilleure cohérence urbaine en lisière de la ZI de la Mouche
  - Plus de pertinence vis-à-vis des équipements municipaux (Centre Technique Municipal)
  - Localisation (meilleure sécurisation de la distribution d'énergie)



# Implantation de la centrale de production

En accord avec la Ville :

La future centrale de production sera implantée à l'intersection de la Rue Guilloux et du Chemin de la Mouche, en bordure de la ZI\* de la Mouche

**La qualité architecturale et l'insertion urbaine et paysagère sont des enjeux forts du projet, tant pour la ville de Saint-Genis-Laval que pour la Métropole de Lyon**



Plan extrait du PLU-H – OAP – Modification 3 - 2022





+ Végétalisation  
importante imposée



MÉTROPOL  
GRANI



- Flux pour le présent projet :
  - Jusqu'à 10 camions par jour ouvré les jours de grand froid
  - Moins de 5 camions par jour ouvré en moyenne
- Engagement à l'utilisation de camions de livraison classés Crit'Air 0 ou Crit'Air 1
- Engagement à atteindre des **valeur acoustiques inférieures aux prescriptions réglementaires** :
  - Motorisation des camions
  - Système de dépotage du bois
  - Dispositions architecturales
  - Horaires adaptés au contexte urbain (→ pénalités en cas de non-respect), etc.
- Obligation de passer par la ZI de la Mouche



Camions de 90 m<sup>3</sup> (environ 25t de plaquettes)





- Sur le projet :
  - Presse municipale et métropolitaine
- Pendant les travaux :
  - Réunions publiques
  - Flyers
  - Presse
  - Panneaux lumineux
  - Site internet du réseau
  - Waze / OnlyMoov
  - Lettres bimestrielles aux élus
  - Médiateur à destination des riverains
  - Signalétique chantier
- Pendant la vie du réseau :
  - Lettre annuelle
  - Comité annuel des abonnés et usagers
  - Procédure en cas d'incident



**Infos Travaux**

**Lettre d'information bimestrielle Mars/Avril 2022**

**Travaux souterrains**

**Travaux en cours (suite) :**

- Repère 5 - Rue Emile Romanet (Caluire-et-Cuire) avec un démarrage des travaux le 15/04 et une fin prévue le 13/05. Les deux sens de circulation sont maintenus la première semaine, puis la route sera barée les quatre semaines suivantes.
- Repère 6 - Avenue Jean Monnet (Caluire-et-Cuire) avec un démarrage des travaux le 07/03 et une fin prévue le 15/04. Sens de circulation ascendant maintenu sur la rue Pierre Brunier. Sens de circulation descendant condamné ; déviation par la rue André Ampère.

**DE MARS A JUIN 2022, des travaux dans votre quartier**

**Informations :**  
05 29 62 04 38  
abonnement@eie.orgie.com  
chauffageurbain.pseau@nord.grandlyon.com

**chauffage urbain LYON**

**ONLYMOOV**  
Tous vos trajets en temps réel



**Chauffage urbain GRANDLYON**  
Givors par

**LA LETTRE DE VOTRE RÉSEAU DE CHALEUR URBAINE**

Numéro 4 - Octobre 2021

**Le Mot**  
Philippe Goulopa-Bonaro  
Vice-président chargé de la Chaufferie de la Métropole de Lyon

**L'ACTU**  
**Reconversion de la chaufferie urbaine : c'est terminé !**

Après deux ans de travaux, débutés en 2019, le remplacement de la chaufferie urbaine de Clouet, qui date des années 1970, est enfin terminé.

Le nouveau chauffage est entièrement automatisé et géré à distance. Les équipements sont plus performants et plus silencieux. Les travaux ont été réalisés en deux phases, plus efficaces. Les travaux de la chaufferie ont été réalisés en deux phases, plus efficaces. Les travaux de la chaufferie ont été réalisés en deux phases, plus efficaces.

Le réseau de chaleur passe ainsi au vert durablement, avec l'utilisation de bois dans la chaufferie. Cela a également permis une baisse des tarifs, le bois étant une énergie peu chère, complétée par les aides financières de l'ADEME, qui promettent cette énergie verte.

C'est avec un investissement global que je vous communique à l'inauguration de ce « nouveau » réseau le 27 octobre 2021. À vos agendas ! Tant de nouveautés ne nous font pas oublier cependant les fondamentaux, à savoir la fourniture d'un service de qualité au meilleur prix pour la satisfaction de nos usagers. Nous sommes en effet particulièrement attentifs à ces sujets et n'hésitons pas, vous avez peut-être pu le constater, à intervenir si nécessaire.

Enfin, je tiens à remercier les équipes d'Énergie ECLM qui ont assuré la production d'énergie malgré la crise sanitaire liée au COVID-19. Je vous souhaite un bel hiver à tous !

**LES CHIFFRES CLÉS**

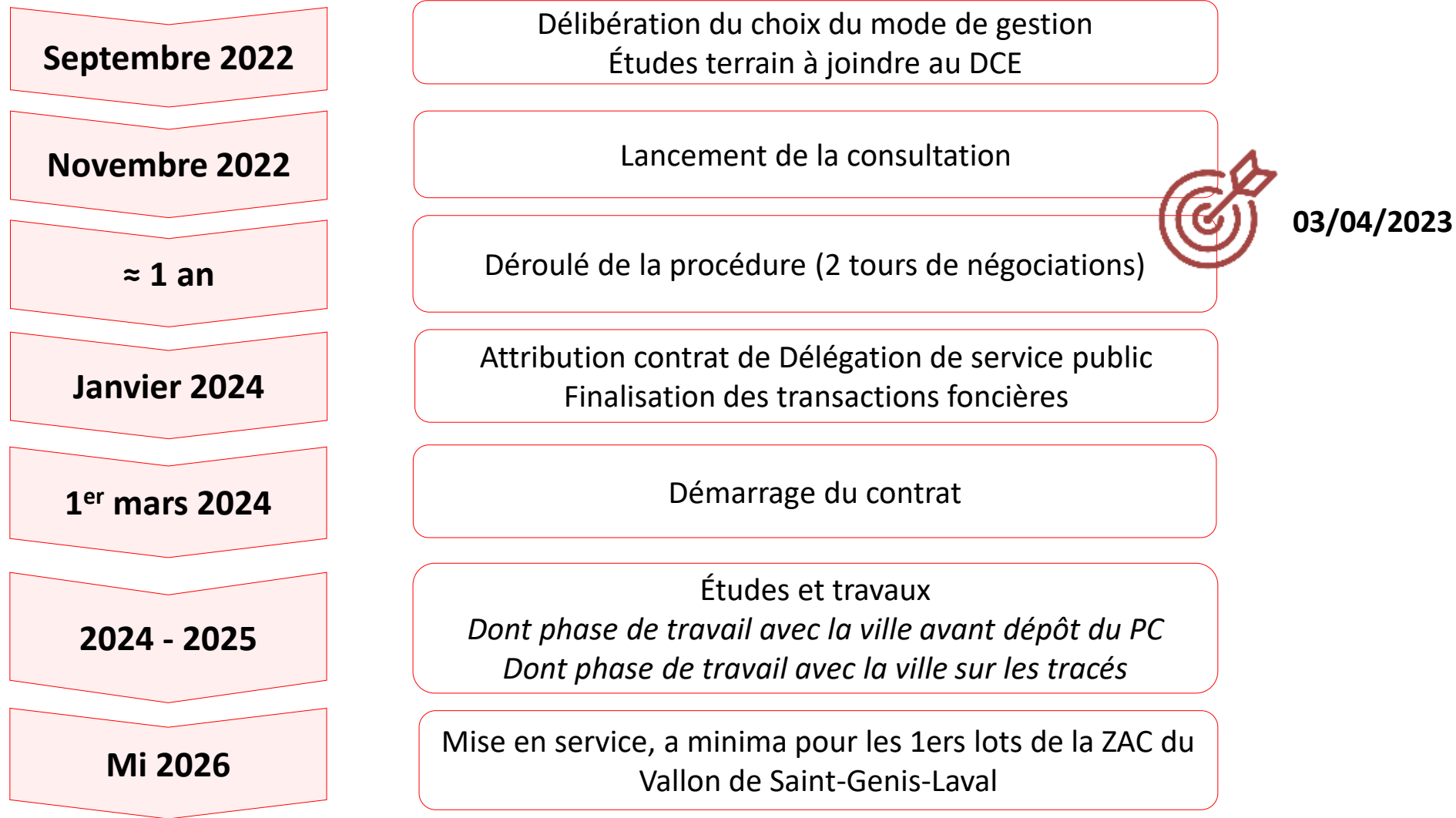
- 9 kms de réseau en 2021
- 2700 équipements-logements en 2021
- 17 sites réalisés
- 74% d'énergie renouvelable et de récupération après travaux

**Infos pratiques**  
Pour assister à l'inauguration, nous vous invitons à réserver un emplacement à l'avance selon les conditions tarifaires en vigueur.

**CONTACTEZ L'ÉQUIPE ECLM**  
eclm@eie.orgie.com  
0 800 34 18 42  
chauffageurbain.givors.grandlyon.com

**UNE JOURNÉE DÉDIÉE À L'INAUGURATION**  
Rendez-vous le 27 octobre 2021 à 14h à la Chaufferie de Clouet, en présence des équipes de la Métropole de Lyon et d'Énergie pour l'Inauguration !

**chauffage urbain GRANDLYON**



Merci pour votre attention

Avez-vous des questions ?